

Colloque organisé par la Cour de cassation  
et l'Institut de recherche pour un droit attractif de l'Université Paris 13

sous la direction scientifique de Mustapha MEKKI, professeur à l'Université Paris 13

avec le concours d'Alain LACABARATS,  
président de chambre à la Cour de cassation,  
membre du Conseil supérieur de la magistrature

Entre passé et avenir, la réforme du droit des contrats intéresse au premier chef le juge.

D'un point de vue historique, cette évolution s'inspire des travaux des commissions de réflexion animées par les professeurs Pierre Catala et François Terré, enrichis notamment du regard critique des divers métiers du droit. Les magistrats y ont pris une large part, et la réforme apparaît aujourd'hui comme le résultat d'une fructueuse discussion entre l'Université et le Palais.

D'un point de vue prospectif, à l'instar de son devancier de 1804, le sort réservé au nouveau titre III du livre III du code civil dépendra aussi de sa réception par la jurisprudence. De même que Portalis distinguait déjà, dans son *Discours préliminaire*, la science du législateur, qui consiste à s'exprimer par des maximes générales, de la science du magistrat, qui adapte ces règles aux cas particuliers, le juge est convié autant à respecter la lettre et l'esprit du texte qu'à assurer l'adaptation aux circonstances, en faisant preuve parfois de créativité.

En écho aux fonctions normative et d'uniformisation du droit de la Cour de cassation, le présent colloque invite ainsi à y débattre du sens, de la valeur et de la portée qui pourraient être accordés aux nouvelles dispositions du code civil.



5 quai de l'Horloge-75055 Paris cedex 01  
[www.courdecassation.fr](http://www.courdecassation.fr)

Entrée libre sur inscription préalable  
auprès de la Cour de cassation  
Télécopie : 01.44.32.78.28  
Internet : [www.courdecassation.fr](http://www.courdecassation.fr)

# COLLOQUE À LA COUR



## Le juge, auteur et acteur de la réforme du droit des contrats

Vendredi 15 avril 2016  
de 9h00 à 16h40

*Grand'chambre de la Cour de cassation*  
*Entrée par le 5 quai de l'Horloge, Paris 1<sup>er</sup>*



UFR DROIT  
—Droit  
Sciences politiques  
et sociales

UNIVERSITÉ PARIS 13



Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et avocats

## 9h00 Allocutions d'ouverture

Alain LACABARATS, *président de chambre à la Cour de cassation, membre du Conseil supérieur de la magistrature*

Didier GUÉVEL, *doyen de la faculté de droit, des sciences sociales et politiques de l'Université de Paris 13 - Sorbonne Paris Cité*

sous la présidence de  
Alain LACABARATS,  
*président de chambre à la Cour de cassation,  
membre du Conseil supérieur de la magistrature*

## 9h30 Introduction générale : la place du juge en droit des contrats

Denis MAZEAUD, *professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)*

## I. Le juge et l'équilibre du contrat

### 10h00 Le juge et les clauses abusives

Dominique FENOUILLET, *professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)*

**Discutant :** Emmanuelle PROUST, *conseiller référendaire, chargé de mission auprès du premier président de la Cour de cassation*

### 10h30 Discussion

### 10h40 Pause

### 10h50 Le juge et la révision du contrat

Thierry REVET, *professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)*

**Discutant :** Jean-François FÉDOU, *conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien conseiller à la chambre commerciale, économique et financière*

### 11h20 Discussion

## II. Le juge et l'interprétation du contrat

### 11h30 Les principes, les directives et les clauses relatives à l'interprétation

Anne ETIENNEY, *professeur à l'Université Paris 13 - Sorbonne Paris Cité*

**Discutant :** Jean RICHARD DE LA TOUR, *avocat général à la chambre sociale de la Cour de cassation*

### 12h00 Discussion

### 12h10 Le juge et les standards juridiques

Nathalie BLANC, *professeur à l'Université Paris 13 - Sorbonne Paris Cité*

**Discutant :** Bruno STURLESE, *avocat général à la troisième chambre civile de la Cour de cassation*

### 12h40 Discussion

### 12h50 Déjeuner libre

## III. Le juge et l'extinction du contrat

### 14h30 Le juge et les remèdes à l'inexécution du contrat

Mustapha MEKKI, *professeur à l'Université Paris 13 - Sorbonne Paris Cité*

**Discutant :** Nathalie ANCEL, *avocat général référendaire à la première chambre civile de la Cour de cassation*

### 15h00 Discussion

### 15h20 Le juge et les restitutions

Jean-Baptiste SEUBE, *professeur à l'Université de la Réunion, doyen honoraire de la faculté de droit et d'économie*

**Discutant :** Franck TERRIER, *président de chambre honoraire à la Cour de cassation, ancien président de la troisième chambre civile*

### 15h50 Discussion

### 16h10 Rapport de synthèse

Philippe BRUN, *professeur à l'Université de Savoie Mont Blanc*